

Coalition communautaire en santé mentale



en mode élections

Notre Coalition s'est développée à la fin de la dernière décennie, dans le souci de créer un espace de concertation et de partage des innovations pour le milieu communautaire en santé mentale. Forte de la mobilisation de plus de quinze organisations et regroupements nationaux, représentants de centaines de groupes d'action communautaire autonome, notre Coalition s'est notamment illustrée en organisant, en septembre 2022, un débat électoral avec les candidats responsables du dossier santé mentale des quatre principaux partis, dont le ministre Lionel Carmant (CAQ) et la Dre Mélissa Gagné (QS).

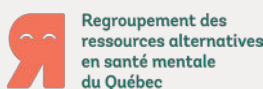
Nos objectifs

La Coalition communautaire en santé mentale interpelle les différents partis provinciaux afin de faire de la santé mentale un enjeu prioritaire de la campagne électorale et obtenir des engagements ambitieux en matière de santé mentale basés sur une approche globale incluant :

- + un investissement majeur dans les conditions de vie de la population ;
- + des services publics de qualité offerts dans les communautés ;
- + une bonification du soutien au milieu communautaire autonome.



Nos membres



Pourquoi mener cette initiative, en 2026 ?



Le milieu communautaire contribue, par son expertise unique et son travail sur le terrain, à faire évoluer la société. Son rôle essentiel en santé mentale gagne toutefois à être mieux connu. **Si nous lançons cette initiative, c'est d'abord pour nous assurer que le milieu communautaire autonome œuvrant en santé mentale soit connu et reconnu par le milieu politique.**

Nos groupes sur le terrain ont constaté, dans les dernières années, une détérioration des conditions de vie de la population, de même qu'une hausse de la détresse. Crise du logement, précarité de l'accès à l'alimentation, hausse de l'itinérance et de la consommation, solitude, crise climatique et pression de performance ne sont que quelques éléments qui viennent accélérer la détresse de la population québécoise. Les jeunes, notamment, expriment beaucoup de désespoir et peinent à se projeter dans un avenir possible.

Il y a urgence!

Face à ces constats, la lecture est claire : on doit impérativement soutenir la résilience communautaire en fournissant des outils et des espaces à la population pour agir ensemble dans la réalisation de solutions qui lui conviennent.

On doit également agir contre la stigmatisation qui touche les personnes ayant un parcours complexe en santé mentale : elles sont des citoyen.nes à part entière! En cela, le milieu communautaire autonome est un acteur-clé sur lequel on peut miser, que ce soit en prévention et promotion, en aide et entraide, en soutien aux proches, en défense des droits et lutte aux préjugés, etc.

Mais pour ce faire, le milieu communautaire ne peut faire cavalier seul: l'action doit être intersectorielle, et être portée d'abord par un réseau public suffisamment financé pour proposer des services de qualité et de proximité à la population. Ce n'est pas que le communautaire qui est à boutte : le réseau public est également à bout de souffle et a besoin d'oxygène!

Ensemble, on a les moyens d'agir. En soutenant adéquatement le réseau public et les programmes sociaux, en intervenant sur les conditions de vie de la population et en misant sur l'action communautaire autonome, on peut inverser la tendance! La santé mentale est un enjeu collectif qui traverse toutes les sphères de l'action gouvernementale, et devrait être une priorité en 2026!

Proposition de libellé pour les plateformes électorales

Notre parti reconnaît que la population québécoise a le droit de jouir de la meilleure santé mentale possible et que la santé mentale est une composante essentielle à l'épanouissement des personnes et de la société. Notre parti reconnaît également que la réalisation de ce droit nécessite des actions qui dépassent les enjeux d'accès aux soins et les aspects curatifs, soit en agissant sur les déterminants sociaux de la santé, de manière à éviter la médicalisation des problèmes sociaux.

Nous reconnaissons l'importance d'une approche globale en santé mentale incluant la promotion, la prévention et la sensibilisation auprès de toutes les sphères de la société. Notre parti s'engage à faciliter l'accès à une variété de ressources selon les besoins dans toutes les communautés et à financer des solutions collectives porteuses d'espoir. Dans cette perspective, notre parti s'engage à soutenir les groupes d'action communautaire autonome œuvrant en santé mentale.

Contact

Anne-Marie Boucher, co-coordonnatrice du RRASMQ

anne-marie@rrasmq.com • 514 523-7919 poste 2

